

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [isabelle drapeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0510044f0b46f144863d0466>

Date d'obtention : 2021-04-14 19:22:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La sécurité et le bien-être des jeunes est privilégié. Cette méthode est bienveillante, efficace et en partenariat avec le milieu scolaire, la police et la DPCP. La méthode d'intervention sexto uniformise les interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'utiliserai la trousse Sexto pour être efficace et que le processus se déroule rapidement. Je suivrai les étapes dans la grille, en débutant par les étapes préliminaires, pour les actes impulsifs et je contacterai la police sans tarder lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant. Je remplirai avec soins toutes les étapes de la grille. Rencontrer la victime ou les témoins séparément pour ne pas abimer l'Information. Saisir l'appareil électronique si je doute qu'il y a des informations/images à l'intérieur sans le consulter.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

En aucun cas, je ne regarderai le contenu d'un appareil électronique d'un élève. Il faut suivre les étapes du protocole sexto. Il faut différencier un acte impulsif et un acte malveillant et me concentrer à l'essentiel lors de la discussion avec le ou les élèves.